



## FICHE

# 2

### QUE VISE NOTRE DÉMARCHE?

La démarche a pour objectif d'accompagner les écoles dans le développement d'une stratégie d'intervention qui vise à résoudre le problème d'intimidation de façon efficace et autonome. À la base, il s'agit de former le personnel scolaire, les élèves et les parents à :

- **DÉPISTER** les premiers signes de violence et d'intimidation.

---

- **INTERVENIR** de façon à :
  - responsabiliser les élèves intimidateurs et leurs complices
  - aider les élèves victimes à reprendre du pouvoir sur la situation
  - sensibiliser les élèves témoins.

---

- **COLLABORER** à partir d'une vision commune et d'actions cohérentes visant à contrer la violence en milieu scolaire.

## QUELLES SONT NOS PRÉMISSSES D'INTERVENTION?

Il y a une distinction qui s'impose entre la violence proactive et toutes les manifestations pouvant lui ressembler comme le conflit, le manque de respect, l'agressivité et la colère. **C'est le jeu de pouvoir!** En effet, la violence est un rapport de pouvoir dans lequel il y a un auteur qui agresse intentionnellement un autre élève en utilisant la force ou l'humiliation pour obtenir ou défendre un privilège, ou encore pour confirmer la supériorité qu'il juge sienne. Il provoque ainsi un déséquilibre de pouvoir avec la victime qui reste, quant à elle, en proie à un sentiment d'impuissance, isolée, bien souvent envahie par la honte, la peur, la culpabilité ou le doute.

Sur la base de ces prémisses, la **stratégie d'intervention** est de :

- S'assurer qu'une personne en position d'autorité intervienne en vue de rétablir l'équilibre de pouvoir entre l'auteur et la victime.
- Faciliter la dénonciation.
- Responsabiliser l'auteur et ses complices.
- Aider la victime à reprendre du pouvoir.
- Sensibiliser les témoins à leur rôle dans l'intimidation.

### NOS POSTULATS :

- Plus tôt l'intimidation sera cernée et l'auteur arrêté dans ses comportements violents par le refus de justifications et par l'application de conséquences pour les agressions exercées, ***plus les comportements violents de ce dernier seront modifiables.***
- Plus l'intimidation sera clairement prise en charge par l'école et que cette dernière se préoccupera de l'impact de la violence sur la victime, ***plus la victime ainsi que les autres témoins oseront dénoncer la violence exercée et se sentiront en mesure de réagir.***
- Plus l'ensemble des adultes concernés partageront une vision commune de l'intimidation, distingueront et dénonceront la violence dès les premiers signes et se concerteront dans l'intervention, ***plus ils auront un impact important, non seulement sur le sentiment de légitimité de l'intimidateur, mais aussi sur le silence des pairs, sur le climat de l'école (sentiment de sécurité) et sur l'ampleur de la violence qui y est exercée.***